

# ANNEXE 2 RÉVISÉE

**GROUPE DE SOUTIEN DE LA 2<sup>eme</sup> DIVISION DU CANADA**

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**

**DEMANDE DE SOUMISSION DE SERVICES SPÉCIALISÉS**

**No: W0130-14-EMJ1**

**POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE**

**DE LA GARNISON ST-JEAN  
SECTEUR MÉGA, 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> étage et bâtiments extérieurs**

## CAHIER DE SOUMISSION

**Entretien ménager  
Garnison St-Jean  
C.P. 100 – Succursale Bureau-chef  
Richelain (Qc) J0J 1R0**

***Note :*** *Dans le présent document, tout terme mentionné au masculin englobe aussi le féminin et inversement. De même, tout terme mentionné au singulier englobe le pluriel et inversement.*

# INDEX

SECTION 1 : Définitions

SECTION 2 : Exigences de présentation

Procédures et évaluation des soumissions

SECTION 3 : Offre financière du soumissionnaire

Ventilation des coûts associés au devis technique

Tableau récapitulatif des coûts des travaux périodiques par secteur

Ventilation des coûts associés aux travaux périodiques par secteur

Formulaires de prix pour les travaux forfaitaires

## SECTION 1

## DÉFINITIONS

## 1.1 **Définitions:**

Dans le présent <Cahier de soumission>, les termes et expressions, à moins de dispositions contraires, comprises dans le présent document ou d'incompatibilités avec le contexte, signifient ce qui suit:

<**Cahier de base**> désigne les conditions générales et particulières reliées aux travaux à exécuter dans le présent <Contrat>.

<**Cahier de soumission**> désigne le présent document qui comprend les exigences de présentation, les procédures et évaluation des soumissions ainsi que l'offre financière.

<**Contrat**> désigne le <Contrat> d'entretien sanitaire.

<**Contremaître**> désigne le responsable de l'ensemble des activités d'entretien sanitaire du bâtiment, plus spécifiquement, il a l'obligation:

- De planifier et d'organiser les activités d'entretien
- D'assurer l'exécution des travaux
- De vérifier la qualité des travaux
- D'approvisionner le service efficacement

<**Demande de soumission ou demande de proposition**> désigne l'ensemble du document et comprend les instructions aux soumissionnaires et les annexes pour lequel le soumissionnaire présente une soumission.

<**Devis technique par prototype**> désigne les tâches reliées aux travaux de routine, mensuels et périodiques.

<**Entrepreneur**> désigne la personne ou l'entité à qui a été octroyé le <Contrat> d'entretien sanitaire.

<**ETC**> désigne ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET correspond au nombre minimum d'heures de travail à temps partiel ou à temps plein, soit l'équivalent de **40 heures** de production effectuées par une personne pendant une semaine de travail sur les lieux afin de réaliser les travaux courants décrits dans les spécifications. L'<ETC> est calculé par le <Logiciel PROPRE> en fonction de renseignements détaillés sur le travail à effectuer et les espaces à nettoyer.

<**Logiciel PROPRE**> désigne le logiciel utilisé par le Canada pour évaluer sur des temps standards, les besoins de production requis selon la <Superficie>, le type de <Revêtement>, les tâches et fréquences établies pour l'entretien des divers locaux. De plus, il permet d'établir des rendements financiers en plus d'atteindre la performance demandée.

<**Offre financière**> désigne tous les prix inscrits par le <Soumissionnaire> dans la section 3, du <Cahier de <Soumission>>.

**<Personnel de nettoyage>** désigne les employés attitrés aux travaux lourds reliés aux tâches de la routine et mensuelles.

**<Personnel d'entretien>** désigne les employés attitrés aux travaux légers reliés aux tâches de la routine et mensuelles.

**<Prototype>** désigne un ensemble d'espaces (locaux) possédant des fonctions semblables ou identiques et nécessitant le même type d'entretien aux mêmes fréquences de nettoyage, à moins que le devis ne comporte des particularités par secteur et/ou espace.

**<Revêtement>** désigne le <Revêtement> de sol.

**<Soumission>** désigne l'ensemble des informations soumises par le <Soumissionnaire> incluant l'offre technique ainsi que l'<Offre financière>.

**<Soumissionnaire>** désigne la personne ou l'entité qui a déposé une <Soumission> dans le but d'obtenir le <Contrat> d'entretien sanitaire.

**<Soumissionnaire retenu>** désigne la personne ou l'entité dont la <Soumission> a été retenue pour exécuter le <Contrat> d'entretien sanitaire.

**<Superficie>** désigne la <Superficie> du sol.

**<Superviseur>** désigne l'assistant du <Contremaître>. Il a la responsabilité de superviser l'équipe de travail régulier ainsi que l'équipe des travaux annuels. Le <Superviseur> peut faire partie des routes de travail et il a l'obligation de vérifier l'exécution et la qualité des travaux.

**<Travaux de routines et mensuels>** sont identifiés dans le <Devis technique par <Prototype>> (section 6.6 dans le <Cahier de base>).

**<Travaux forfaitaires>** sont identifiés à la section 3, page 6 du <Cahier de <Soumission>>.

**<Travaux périodiques>** désigne les tâches associées aux travaux annuels (voir le tableau VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>)

## SECTION 2

### EXIGENCES DE PRÉSENTATION

### PROCÉCURES ET ÉVALUATION DES <SOUMISSION>S

- 2.1 Dans leur <Soumission> technique, les <Soumissionnaire>s doivent satisfaire aux exigences techniques obligatoires de la présente demande de proposition et fournir la documentation nécessaire pour étayer la conformité à ces exigences.
- 2.2 Le <Soumissionnaire> doit remplir toutes les cellules du tableau (section 3 page 2) du <Cahier de <Soumission>>, à l'exception de celles qui sont ombragées:
- ✓ Le temps et le coût annuel (voir les heures minimales requises, selon le <Logiciel PROPRES> du <Personnel de nettoyage> et d'entretien pour la routine et les travaux mensuels.
  - ✓ Le coût annuel des produits chimiques et équipements
  - ✓ Le coût annuel des fournitures hygiéniques
  - ✓ Le temps et le coût annuel pour les <Travaux périodiques> prévus annuellement.
  - ✓ La supervision (si applicable)
  - ✓ Le coût pour le service hôtelier (si applicable)
- 2.3 Il appartient au <Soumissionnaire> d'évaluer le travail exigé dans la spécification avant de porter le nombre d'heures dans la case appropriée. De plus, le <Soumissionnaire> doit tenir compte de l'évaluation des travaux pour déterminer les utilisations annuelles et ne pas se limiter à l'<ETC> ou aux ratios de supervision minimum, car se sont des exigences minimales.
- 2.4 L'<ETC> correspond au nombre minimum d'heures de travail annuelles (routine, mensuel et périodique) qui doivent être accomplies par le <Personnel de nettoyage> et d'entretien sur les lieux afin de réaliser les travaux courants décrits dans la spécification. Le <Logiciel PROPRES> calcule l'<ETC> en fonction des renseignements détaillés sur le travail à effectuer et les zones à nettoyer. Le logiciel ne tient pas compte des coûts indirects (vacances, congés de maladie, temps de déplacement, pauses repas ou tout autre temps non productif).
- 2.5 L'<ETC> minimum est une exigence financière obligatoire dont l'objectif est de garantir l'équité à tous les <Soumissionnaire>s et au Canada tout au long de la durée du besoin en question. Il appartient au <Soumissionnaire> de proposer un nombre d'heures suffisant pour effectuer les travaux courants et de respecter le nombre minimum d'<ETC> annuel pendant la durée du <Contrat>. Si le fournisseur n'a pas précisé le nombre d'heures nécessaires pour l'accomplissement des travaux courants dans son offre, le Canada ne lui accordera pas d'heures supplémentaires à cet effet.
- 2.6 Concernant le ratio de supervision, on ne peut pas comptabiliser 15 <ETC> pour un <Superviseur> qui supervise 15 personnes sur les lieux. Le nombre de <Superviseur> est déterminé en fonction de la structure organisationnelle de la main-d'œuvre du fournisseur (personnel permanent ou à temps partiel, travail périodique, pendant la fin de semaine ou les heures supplémentaires).
- 2.7 Les prix <Soumissionné>s dans l'<Offre financière> du <Soumissionnaire retenu>, ainsi que le coût annuel des produits chimiques et des équipements pour les travaux de routines et travaux mensuels reliés au <Devis technique par <Prototype>> seront ventilés par <Prototype> sur la base des temps standards du <Logiciel PROPRES>.

- 2.8 Cette ventilation mentionnée au paragraphe 2.7 ci-haut, permettra d'ajuster convenablement les coûts lors de modifications au <Devis technique par <Prototype>> de certains <Prototype>s, en se basant sur leurs coûts unitaires plutôt que sur un coût unitaire moyen pour l'ensemble de l'établissement, tel que décrit aux sections 3.2 et 3.3 du <Cahier de base>.

## 2.9 **PROCÉDURES D'ÉVALUATION**

2.9.1 Les <Soumission>s sont évaluées en tenant compte de l'ensemble des exigences de la demande de <Soumission>, y compris les critères d'évaluation technique et financier.

2.9.2 Les <Soumission>s qui ne répondent pas à tous les critères techniques et financiers obligatoires seront réputées non conformes et seront rejetées d'emblées.

## 2.10 **ÉVALUATION TECHNIQUE**

### **Critères techniques obligatoires**

2.10.1 Le fournisseur possède deux années consécutives d'expérience en services de nettoyage et d'entretien, depuis ces cinq dernières années, pour des marchés d'importance et de portée similaires à ceux mentionnés dans la demande de soumission. Les besoins d'importance et de portée similaire sont comme suit :

- des locaux ayant au moins 50% de la dimension précisée (m2);
- des locaux servant aux mêmes fins ou de même type (locaux à bureaux, laboratoires).

## 2.11 **ÉVALUATION FINANCIÈRE**

### **Critères financiers obligatoires**

2.11.1 Le <Soumissionnaire> doit fournir tous les renseignements nécessaires dans les cellules non ombragées des tableaux de la section 3 du présent <Cahier de <Soumission>>. Si un renseignement est omis, la <Soumission> sera réputée non conforme et sera rejetée d'emblée (une simple addition ou multiplication omise ne sera pas considérée comme une omission.

Le <Soumissionnaire> ne doit pas changer le format ou les unités de distribution figurant dans ce tableau.

2.11.2 Le nombre d'heures que le <Soumissionnaire> indique à la ligne 1 (section 3 page 2), travail de routine et mensuel (<Personnel de nettoyage> et d'entretien) du tableau peut excéder mais ne doit pas être inférieur au nombre d'heures de l'<ETC>, heures par an.

2.11.3 Le nombre d'heures que le <Soumissionnaire> indique à la ligne 5 (section 3 page 2), <Travaux périodiques> (<Personnel de nettoyage> et d'entretien) du tableau peut excéder mais ne doit pas être inférieur au nombre d'heures de l'<ETC>, heures par an.

2.11.4 S/O

## 2.12 **MÉTHODE DE SÉLECTION**

Une <Soumission> doit satisfaire à toutes les exigences de la demande de <Soumission>s (critères d'évaluation technique et financier) pour être déclarée recevable (conforme). La <Soumission> recevable (conforme) ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution du <Contrat>.

## SECTION 3

<OFFRE FINANCIÈRE> DU <SOUMISSIONNAIRE>

VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS  
AU DEVIS TECHNIQUE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DES <TRAVAUX  
PÉRIODIQUES> PAR SECTEUR

VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS  
AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES> PAR SECTEUR

FORMULAIRE DE PRIX POUR  
LES <TRAVAUX FORFAITAIRES>

**<OFFRE FINANCIÈRE> DU <Soumissionnaire>  
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SANITAIRE  
GARNISON ST-JEAN  
(Méga 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et bâtiments extérieurs)**

Le \_\_\_\_\_ 2014

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, nous engageons à fournir les produits chimiques "*certifié Écologo*", les accessoires, les équipements, la supervision et la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des **travaux d'entretien sanitaire**, tels que décrits au <Devis technique par <Prototype>> en plus **des produits hygiéniques** "*certifié Écologo*" et des **<Travaux périodiques>** pour l'établissement ci-haut mentionné pour le prix annuel de: (prix indiqués à la section 3, page 2, case 9 du <Cahier de <Soumission>>) :

\_\_\_\_\_ dollars et \_\_\_\_\_ cents (\_\_\_\_\_ \$).

Ce prix exclus toutes les taxes applicables.

Nous affirmons avoir pris connaissance des instructions aux <Soumissionnaire>s, des conditions générales et particulières et nous nous engageons à respecter toutes les clauses qu'elles contiennent.

Nous reconnaissons avoir visité les lieux et d'avoir reçu tous les renseignements nécessaires du représentant du 5<sup>ème</sup> Groupe de soutien de secteur, ministère de la Défense nationale.

\_\_\_\_\_  
Signature du <Soumissionnaire>

\_\_\_\_\_  
Nom et titre  
(Lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Date

**VENTILATION DES COÛTS**

	<b>&lt;DEVIS TECHNIQUE PAR &lt;PROTOTYPE&gt;&gt;</b>	<b>&lt;ETC&gt; de PROPRE (heures année, minimum requis)</b>	<b>Temps annuel proposé par le &lt;Soumissionnaire&gt;</b>	<b>Coût annuel</b>
	<b>&lt;TRAVAUX DE ROUTINES ET MENSUELS&gt;</b>			
1	Travaux de nettoyage et d'entretien (voir le <Devis technique par <Prototype>>, section 6.6 dans le <Cahier de base>)	<b>58 787 heures</b>		\$
2	Produits chimiques ( <b>certifié ECO-LOGO</b> ) et équipement de nettoyage			\$
3	<b>TOTAL ROUTINES ET MENSUELS</b>			\$

	<b>COÛTS DES FOURNITURES HYGIÉNIQUES</b>	<b>Coût annuel</b>
4	Fournitures hygiéniques ( <b>certifié ECO-LOGO</b> )	\$

	<b>COÛTS DES &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt;</b>	<b>&lt;ETC&gt; de PROPRE (heures année, minimum requis)</b>	<b>Temps annuel proposé par le &lt;Soumissionnaire&gt;</b>	<b>Coût annuel</b>
	<b>COÛTS DES &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt;</b>			
5	<Travaux périodiques> Total cumulatif des secteurs (total des heures et du coût indiqués à la section 3 page 4)	<b>6 680 heures</b>		\$

	<b>SUPERVISION ET SOUTIEN DES TRAVAUX COURANTS ET PÉRIODIQUES</b>	<b>Heures année, minimum requis</b>	<b>Temps annuel proposé par le &lt;Soumissionnaire&gt;</b>	<b>Coût annuel</b>
6	<Contremaître>	<b>2080 heures</b>		
7	S/O	S/O		
8	<b>TOTAL SUPERVISION</b>			

9	<b>GRAND TOTAL ANNUEL DU &lt;CONTRAT&gt; (3+4+5+8)</b>	\$
---	--	----

Note : Pour les cases 1 à 9 ci-haut :

- (1) Les coûts annuels pour les <Travaux de routines et mensuels> de nettoyage et d'entretien doivent inclure notamment la supervision, le taux de salaires ainsi que les avantages sociaux régis par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal ou Québec (c. D-2, r.15 ou r.16), les avantages sociaux additionnels payés par l'employeur ainsi que les frais d'administration et les profits anticipés. Nonobstant ce qui précède, il est de l'unique et entière responsabilité de l'Entrepreneur de respecter en tout temps le Décret précité..
- (2) Le coût annuel fourni pour les produits chimiques "*Certifié Écologo*" et les équipements doit inclure notamment les frais d'administration et les profits anticipés.
- (3) Le montant total de l'<Offre financière> du <Soumissionnaire retenu> (l'<Entrepreneur>) sera ventilé par <Prototype> sur la base des temps standards du <Logiciel PROPRES>. Cette ventilation servira ultérieurement en cours de <Contrat> pour calculer les ajustements requis advenant des changements au relevé des espaces ou au <Devis technique par <Prototype>>.
- (4) Le coût annuel fourni pour les fournitures hygiéniques "*Certifié Écologo*" doit inclure notamment les frais d'administration et les profits anticipés.
- (5) Le coût pour les <Travaux périodiques> (annuels) doit inclure notamment la supervision, le taux de salaires ainsi que les avantages sociaux régis par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal ou Québec (c. D-2, r.15 ou r.16) ainsi que les frais d'administration, les profits anticipés, les produits chimiques "*Certifié Écologo*" et l'équipement d'entretien ménager. De plus, le CANADA ne s'engage d'aucune façon à faire exécuter, ni entièrement, ni partiellement, les dits <Travaux périodiques>. Seuls les travaux exécutés et approuvés par le gestionnaire seront payés selon le montant <Soumissionné> à la ventilation des coûts associés aux <Travaux périodiques>, par secteur. Nonobstant ce qui précède, il est de l'unique et entière responsabilité de l'Entrepreneur de respecter en tout temps le Décret précité.
- (6-8) S/O
- (9) Ce montant doit correspondre à celui indiqué dans le premier paragraphe de l'offre financière du <Soumissionnaire>, section 3 page 1 du <Cahier de <Soumission>>. Le montant servira à l'évaluation de la <Soumission>, tel que décrit à la section 2.

**Note : Pour les cases 1 et 5.**

Il est convenu que les heures proposées par l'<ENTREPRENEUR> dans sa <Soumission> ont été évaluées par celui-ci, selon la charge de travail de chacune des tâches régulières, mensuelles et périodique et basées sur les <Superficie>s identifiées. S'il advenait que ce nombre d'heures soient insuffisant pour exécuter les tâches, l'<ENTREPRENEUR> sera tenu de fournir les heures supplémentaires nécessaires à ses propres frais.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF  
DES COÛTS DES <TRAVAUX PÉRIODIQUES>  
PAR SECTEUR**

(Voir la ventilation par secteur à la page 6 a 38 de la présente section)

SECTEUR	<SUPERFICIE> M <sup>2</sup>	TOTAL HEURES	COÛT TOTAL	COÛT REVIENT M <sup>2</sup>
08	Club Iberville	<b>480.60</b>		
101	Transport	<b>949.47</b>		
102	Génie	<b>1 629.59</b>		
103	Appro	<b>1 424.62</b>		
104	ELRFC	<b>3 326.35</b>		
129	ELRFC	<b>1 877.75</b>		
131	ELRFC	<b>2 422.66</b>		
149	Police	<b>614.44</b>		
150	Hôpital	<b>3 438.50</b>		
151	Chaufferie	<b>74.95</b>		
171	Guérite O	<b>11.40</b>		
177	Guérite	<b>8.75</b>		
178	CSFM	<b>526.70</b>		
HD4	Drill Hall	<b>7 410.26</b>		
A-100	A-100	<b>1 615.83</b>		
A-200	A-200	<b>1 666.75</b>		
B-100	B-100	<b>1 607.00</b>		
B-200	B-200	<b>1 622.91</b>		
C-100	C-100	<b>724.95</b>		
C-200	C-200	<b>787.93</b>		
D-100	D-100	<b>405.20</b>		
D-200	D-200	<b>966.83</b>		

E-100	E-100	<b>1 792.12</b>		
E-200	E-200	<b>1 623.20</b>		
F-100	F-100	<b>1 822.54</b>		
F-200	F-200	<b>1 761.17</b>		
G-100, H-100, K-100	G-100, H-100, K-100	<b>3 152.25</b>		
G-200, H-200, J200, K-200	G-200, H-200, J200 K-200	<b>6 427.83</b>		
L-100	L-100	<b>2 431.58</b>		
L-200	L-200	<b>1 568.26</b>		
M-100, M200	Sport	<b>7 954.13</b>		
N-200	Clinique dentaire	<b>561.66</b>		
Méga	Espaces divers	<b>6 422.27</b>		
<b>** TOTAL</b>		<b>69 201.45</b>		

**\*\* Le coût total de revient en m<sup>2</sup> servira de base pour calculer les nouveaux taux, si des ajustements de <Superficie> sont requis aux <Travaux périodiques> que se soit en + ou en -.**

**Le total du coût associé au secteur doit être rapporté au tableau ventilation des coûts, item 5 (coût des <Travaux périodiques>) de la section 3 page 2.**

**La <Superficie> du <Prototype> 1999 n'est pas incluse au total ci-dessus.**

**Le <Soumissionnaire> comprend que les <Travaux périodiques> indiqués au tableau devront être exécutés sur demande du Canada. Le <Soumissionnaire> accepte le fait que le Canada se réserve le droit de faire exécuter les dits travaux ni entièrement, ni partiellement.**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 08 – CLUB IBERVILLE**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 101 - TRANSPORT**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 102 - GÉNIE**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 103 - APPRO**

)

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 104 - ELRFC**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>**

SEC

TEUR : 129 - ELRFC

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	Fréq.	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 131 - ELRFC**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 149 - POLICE**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>Coût TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 150 - HÔPITAL**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

**SECTEUR : 151 - CHAUFFERIE**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR 171 – GUÉRITÉ O**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 177 – GUÉRITE**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : 178 - CSFM**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : HD4 – DRILL HALL**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : A-100**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : A-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : B-100**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : B-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : C-100**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année****2/A= 2 X année**

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

### SECTEUR : C-200

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

### SECTEUR : D-100

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	Fréq.	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

**SECTEUR : D-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**

**2/A= 2 X année**

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

SECTEUR : E-100

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	Fréq.	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

SECTEUR : E-200

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<u>Fréq.</u>	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : F-100**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année

2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : F-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>Coût TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : G-100, H-100, K-100**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

### VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

**SECTEUR : G-200, H-200, J200, K-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	<b>1/A</b>			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	<b>1/A</b>			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	<b>1/A</b>			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	<b>1/A</b>			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	<b>2/A</b>			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

### VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

SECTEUR : L-100

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<u>Fréq.</u>	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, broser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année**

**VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>****SECTEUR : L-200**

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

### VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

SECTEUR : M-100, M-200 SPORT

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<u>Fréq.</u>	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année**

### VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

#### SECTEUR : N-200 CLINIQUE DENTAIRE

TÂCHES ASSOCIÉES AUX <PROTOTYPE>S DU SECTEUR (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<u>Fréq.</u>	HEURE REQUISE	TAUX HORAIRE	COÛT TOTAL
		A	B	A x B
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE :** 1/A= 1 X année  
2/A= 2 X année

## VENTILATION DES COÛTS ASSOCIÉS AUX <TRAVAUX PÉRIODIQUES>

### SECTEUR : MEGA – ESPACES DIVERS

<b>TÂCHES ASSOCIÉES AUX &lt;PROTOTYPE&gt;S DU SECTEUR</b> (excluant les espaces associées aux <Prototype>s du service hôtelier)	<b>Fréq.</b>	<b>HEURE REQUISE</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>	<b>COÛT TOTAL</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A x B</b>
Dépoussiérer et/ou nettoyer les surfaces et accessoires en hauteur	1/A			
Nettoyer les accessoires d'éclairage immobilisés (int et ext)	1/A			
Laver les murs et plafonds y compris les portes et l'extérieur des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	1/A			
Nettoyer à fond le mobilier et les accessoires y compris l'intérieur des espaces de rangement tel que garde-robes, armoires ou casiers pour vêtements, passer l'aspirateur sur les écrans séparateurs	1/A			
Récurer, brosser et/ou décaper les surfaces de sol, marches et contremarches et appliquer du fini à plancher, au besoin	2/A			
<b>TOTAL &lt;TRAVAUX PÉRIODIQUES&gt; EFFECTUÉS SELON LES FRÉQUENCES DU DEVIS TECHNIQUE</b> Montant total à reporter au tableau récapitulatif des <Travaux périodiques> (section 3 page 4)				

**LÉGENDE : 1/A= 1 X année**  
**2/A= 2 X année**

## FORMULAIRE DE PRIX POUR LES <TRAVAUX FORFAITAIRES>

### 1. Coût unitaire

Advenant que le gestionnaire décide de faire exécuter des travaux additionnels à ceux prévus au <Devis technique par <Prototype>>, le <Soumissionnaire> doit fournir les coûts unitaires suivants incluant notamment (la main-d'œuvre, la supervision, les produits, les avantages sociaux, les frais d'administration et les profits anticipés).

Le gestionnaire pourrait exiger que les travaux à forfait et additionnels soient exécutés de jour, de soir, de nuit, les fins de semaine ou les jours fériés et cela sans en affecter les taux <Soumissionné>s.

Nettoyage, au shampooing, des chaises et fauteuils en tissus	<b>\$ unité</b>
Nettoyage de la face extérieure des grilles et/ou diffuseurs de ventilation	<b>\$ unité</b>
Nettoyage à fonds (intérieur et extérieur) des casiers pour vêtements	<b>\$ unité</b>

### 2. Tarif horaire moyen

Le tarif horaire ci-après demandé servira à la facturation des travaux horaires additionnels, non prévus au devis. À noter que le tarif horaire facturé doit inclure les produits et matériaux, **Certifié Écologo**, la supervision, le taux de salaires ainsi que les avantages sociaux régis par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal ou Québec (c. D-2, r.15 ou r.16), les avantages sociaux additionnels payés par l'employeur, l'administration et les profits. Nonobstant ce qui précède, il est de l'unique et entière responsabilité de l'Entrepreneur de respecter en tout temps le Décret précité.

Le tarif horaire moyen ci-haut sera de : \_\_\_\_\_ \$